

**VAL DE GARONNE AGGLOMERATION**  
**PROJET PEDAGOGIQUE**  
**DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS**  
**HEBERGEMENT**  
**DE MEILHAN SUR GARONNE**  
**2023 2024**

**PREAMBULE**

L'Accueil de Loisirs de MEILHAN SUR GARONNE se situe Allée du Dr Gabourin 47180 MEILHAN SUR GARONNE.

Il est organisé et géré par Val de Garonne Agglomération.

Cette structure propose un projet destiné aux enfants de 2 ans et 6 mois à 17 ans.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 2.5 ans à 17 ans révolus, sans distinction de sexe, de culture, de religion.

Le centre est ouvert le mercredi de 7h30 à 18h45, les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs sont des communes aux environs de Meilhan sur Garonne.

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h45 pendant les vacances scolaires.

Attachant beaucoup d'importance à la définition des objectifs et conscients que notre intervention se situe dans une grande partie du temps libre des enfants, l'ALSH devient le troisième temps éducatif, en complément de la famille et de l'école mais aussi un lieu de rencontre et d'échanges aussi bien pour les enfants, les adolescents, les parents et les intervenants extérieurs.

De plus, notre projet pédagogique prend en compte les besoins et possibilités des enfants accueillis au sein de l'accueil de loisirs.

# I- Le Projet de L'Accueil de Loisirs

## I-I – LES OBJECTIFS DE L'ALSH

Ils seront en étroite relation avec les objectifs du projet éducatif.

<b>Objets généraux</b>	<b>Objets opérationnels</b>	<b>Moyens</b>
<p><b>Former des citoyens</b></p> <p>« les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain »</p> <p><b>Respecter les valeurs de la République</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération, la solidarité et l'entraide, dans une démarche participative.</li> <li>-Développer l'esprit critique en permettant l'échange et le débat.</li> <li>-Permettre aux enfants de découvrir les différentes cultures.</li> <li>-Sensibiliser à l'écologie et au respect de l'environnement</li> <li>-Favoriser l'expression, l'écoute, la confiance en soi et aux autres.</li> <li>-Transmettre des valeurs fondées sur le vivre ensemble</li> <li>-Favoriser l'épanouissement de l'individu dans un groupe</li> <li>-S'exprimer sur leurs envies.</li> <li>- Créer une cohésion de groupe.</li> <li>-Permettre le respect de tous sans distinction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Accompagner les enfants et les jeunes dans leurs projets.</li> <li>-Instaurer des relations de confiance.</li> <li>-Travailler avec des valeurs thématiques.</li> <li>-Respecter le choix de l'autre.</li> <li>-Savoir perdre et gagner.</li> <li>- Proposer des temps formels ou non d'échange et de débat.</li> <li>-Proposer des projets</li> <li>-proposer des outils et des affichages pour avoir une démarche éco-citoyenne.</li> <li>-Mise en place du tri sélectif et sensibilisation au gaspillage alimentaire</li> <li>-mise en place d'un partenariat avec les bouchons d'amour et coup de cœur autisme</li> <li>-réaménager le jardin pédagogique sur la terrasse du centre de loisirs.</li> <li>-mettre en place des règles de vie connues de tous.</li> <li>-Mettre en place des outils favorisant l'expression et l'information.</li> <li>-Se connaître, se respecter, se protéger.</li> <li>-Mise en place d'un affichage sur le rangement.</li> <li>-proposer des activités et des jeux variés</li> <li>-mise en place d'un planning prévisionnel que les enfants pourront compléter.</li> <li>-affichage des règles dans les salles</li> <li>-élaboration des règles avec les enfants</li> <li>-mise en place de jeux collectifs</li> <li>-discussion autour d'un thème</li> <li>-permettre aux enfants de faire des choix pour la vie de la structure par le vote (ex choix du thème de la journée)</li> <li>-concertation des groupes sur la vie du centre</li> </ul>

<p><b>Développer l'autonomie</b></p> <p>« L'adulte de demain sera ce que les adultes d'aujourd'hui ont fait de l'enfant qu'il était hier. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Responsabiliser les enfants.</li> <li>-Comprendre et respecter des règles d'hygiène, de sécurité, et de vie en collectivité.</li> <li>-Donner à l'enfant la liberté d'entreprendre, de choisir et d'être auteur et acteur de ses loisirs dans un cadre structurant et sécurisant.</li> <li>- Permettre aux enfants de bénéficier de repères (visuels, humains, matériels...).</li> <li>- Permettre aux enfants de s'approprier leurs espaces de vie.</li> <li>-Développer la motricité</li> <li>-Respecter le rythme de chaque enfant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Leur donner des responsabilités dans la gestion et l'utilisation du matériel mais aussi dans le rangement de leur espace de vie (affichage)</li> <li>-Mettre en place le fonctionnement, les règles, les interdits.</li> <li>-Aller aux toilettes et se laver les mains régulièrement.</li> <li>- Prendre en compte les envies et les demandes des enfants dans la construction des plannings.</li> <li>-mise en place d'une frise du temps (étape de la journée)</li> <li>-Donner le matériel pour que les enfants puissent aménager et décorer leur salle.</li> <li>-Proposer des activités variées aux enfants, comme des temps calmes, activités manuelles, jeux sportifs, de pleine nature ou d'expression</li> <li>-Créer des espaces calmes pour répondre au rythme des enfants.</li> <li>-Mise en place d'un affichage chez les piloux (sieste, temps calme...)</li> <li>-Mise en place d'une boîte à idées.</li> </ul>
<p><b>Favoriser chez l'enfant la découverte du monde extérieur</b></p> <p>« ...l'expérience instruit sûrement plus que le conseil. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Permettre aux enfants d'élargir leurs connaissances culturelles.</li> <li>-Favoriser la découverte et la redécouverte du patrimoine local</li> <li>-Favoriser les échanges intergénérationnels</li> <li>-Provoquer des débats et de la réflexion par rapport à des sujets de société.</li> <li>-Développer l'imaginaire</li> <li>-Mettre en avant les richesses culturelles, sportives et de loisirs sur notre territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rencontres avec d'autres acteurs (intervenants extérieurs, artisans, les associations) sur le centre</li> <li>-Respect de la faune et la flore.</li> <li>-Proposition d'activités liées au milieu naturel, social et culturel.</li> <li>-Proposer des activités communes à plusieurs tranches d'âge.</li> <li>-Proposer des journées communes avec un thème commun.</li> <li>-mise en place d'un personnage et d'un fil rouge dans les projets.</li> <li>-Construire des partenariats avec les acteurs éducatifs de notre territoire.</li> </ul>

<p><b>Intégrer les parents dans la vie de la structure</b></p>	<p>-Mettre en place des outils de communication sur la vie de structure</p>	<p>- Diffusion d'un programme des activités          -Cahier d'accueil permettant de faire le lien entre les familles et l'ensemble de l'équipe.          -Exposer les diverses réalisations des enfants.</p>
--	---	---

## **I-II – METHODE GENERALE D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT**

### **1 – Généralités**

Pendant la période scolaire les familles doivent inscrire les enfants avant le lundi midi pour qu'ils puissent être pris en charge par l'accueil de loisirs le mercredi. Les réservations fonctionnent pour la journée, l'après midi, le matin, le repas et le bus. En effet un ramassage en mini bus est effectué dans les communes périphériques.

Pendant les vacances scolaires, les familles doivent inscrire les enfants pour pouvoir fréquenter la structure. Pour les sorties ou camps, les inscriptions se font avec une autorisation des responsables. Des « fiches » d'information sont affichées dans l'Accueil de Loisirs afin d'informer les enfants et les parents des activités, des sorties prévues.

Si l'enfant vient pour la 1<sup>ère</sup> fois à l'accueil de Loisirs, la personne responsable doit impérativement remplir la fiche d'inscription et sanitaire dès le premier jour.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial de VGA et le paiement s'effectue au mois directement au centre de loisirs.

- L'accueil des enfants en situation de handicap.

Avant l'accueil : une rencontre est organisée avec la famille afin d'apprendre à connaître l'enfant et d'adapter la structure. Une présentation de l'équipe et une visite sont effectuées avec la famille.

Les animateurs sont associés à l'accueil lors d'une réunion, en effet lors de cette réunion les animateurs ont les éléments nécessaires pour accueillir l'enfant. Lors de cette réunion les modalités d'accueil sont discutées.

Pendant l'accueil l'équipe veillera au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant. Les animateurs ont des temps de régulation et de réunion. Un cahier de suivi est mis en place.

L'ensemble des familles a la possibilité de rencontrer les animateurs afin de parler de l'accueil de leur enfant.

## 2 – Les relations

### ➤ Animateurs / enfants

Les animateurs seront des médiateurs afin de permettre à l'enfant de façonner sa personnalité, de l'amener à être adulte, de l'amener à se construire et trouver une place active dans la société de demain, en commençant par celle d'aujourd'hui.

Pour cela, les animateurs se devront d'avoir une attitude laïque, avec tout ce que cela implique (esprit d'ouverture, respect, pas de différence de considération à l'égard des enfants...) et veilleront également que les enfants respectent ce modèle de paix.

En relation à cela, ils travailleront essentiellement autour de l'autonomie de l'enfant, de la vie en collectivité, de la formation du citoyen et du désir de découverte.

Bien évidemment, ils veilleront à ce que tous les enfants s'expriment et soient entendus. Pour cela, ils mettront en place les conditions nécessaires afin d'éviter les disparités.

Enfin, ils feront attention à leurs attitudes, d'autant que les enfants prennent souvent les animateurs pour modèles.

### ➤ Animateurs / animateurs

Les animateurs veilleront à être cohérents entre eux, en présence de toute personne extérieure à l'équipe pédagogique. Les désaccords éventuels pouvant être réglés lors de temps formels ou informels, mais en aucun cas en présence d'enfants ou de parents.

Si deux animateurs n'ont pas de réelles affinités, ceci ne doit pas avoir de répercussion à l'Accueil de Loisirs, seule la compétence de chacun pourra être jugée.

Les anciens animateurs faciliteront l'intégration des nouveaux, les conseilleront...

Les éventuels conflits sont gérés entre animateurs dans un premier temps, avec la direction dans un second temps.

Il va de soi que tout devra être exprimé, les critiques négatives autant que positives, chacun partant du principe que « toute évaluation est positive ».

Les animateurs veilleront au respect de la notion de travail en équipe et de tout ce que cela sous-entend.

➤ **Equipe / parents**

Une attention particulière sera portée aux parents, acteurs essentiels de la structure. Une plaquette d'information sur les séjours sera distribuée dans toutes les écoles du secteur.

Des articles paraîtront également dans la presse et sur le facebook de l'agglomération.

A chaque instant, mais surtout lors de l'accueil du matin et du soir, l'équipe prendra soin de discuter avec les parents afin d'établir un climat de confiance, répondre à leurs interrogations, dissiper leurs angoisses, recueillir les critiques, solliciter leur aide, parler des enfants tout simplement : les animateurs sont incités à aller vers les parents.

**Directeur / enfants**

Le directeur veillera à être le plus proche possible des enfants afin d'établir la meilleure communication possible.

Il est le dernier recours en cas de problèmes avec un enfant.

➤ **Directeur / équipe d'animation**

Ils travailleront dans la plus étroite collaboration, notamment en ce qui concerne les règles et les repères nécessaires au bon fonctionnement.

Certaines consignes relevant du « non-négociable » seront données par le directeur.

Si des désaccords apparaissent entre les deux équipes, ils seront réglés hors de la présence des enfants ou des parents.

Le directeur aura un rôle régulateur au sein de l'équipe d'animation.

Il sera également amené à évaluer le travail des animateurs qui veilleront à prendre toutes les remarques comme des conseils constructifs pour la suite de leur formation.

Il assurera également un rôle très important de formation des animateurs.

En cas de faute grave, le directeur prendra les mesures appropriées.

### 3 – Le rôle des intervenants

Une équipe est composée de personnes ayant une fonction, des expériences, des statuts différents. Chacun va apporter son expérience autant pratique que théorique. Chaque animateur doit trouver sa place au sein de l'équipe et chacun va poursuivre sa formation.

Cette équipe va être amenée à travailler ensemble. Chacun doit respecter les règles de la vie en collectivité (arriver à l'heure, informer les autres, écouter, aider, entraider, être discret...), être disponible pour les enfants mais aussi être capable de dire les choses de façon formelle ou informelle. L'équipe est capable de prendre des initiatives, des responsabilités.

#### ❖ Le directeur

- Coordonner, conseiller et gérer l'équipe d'animation,
- Administratif : inscription, achats ...,
- Être à l'écoute : animateur, enfants et parents,
- Être avec les enfants.

#### L'animateur

Recruté sous le statut de Contractuel Territorial, l'animateur fait parti du personnel intercommunal et par conséquent placé sous l'autorité de VGA.

C'est un professionnel conscient de la responsabilité qu'il a tant physique que morale. Il va accompagner l'enfant dans sa construction pour l'aider à devenir futur citoyen capable de faire des choix en accord avec lui-même et les autres.

- Il se donne les moyens de proposer des projets et de les mener à terme,
- Il prend en compte les demandes des enfants et des parents,
- Il se doit d'être à l'écoute des familles,
- Il est responsable et autonome, respecte et applique le Projet Pédagogique et son fonctionnement,
- Il doit avoir un rôle actif, dynamisant. Il a une présence active sur le terrain,
- Il respecte les consignes de sécurité et les fait respecter par les enfants,
- Il ne laisse jamais seuls les enfants sur un lieu d'activité (sauf accord),
- Il a une vision large de ce qui se déroule sur les différents lieux d'activités,
- Il a une réflexion théorique et pratique sur son travail et il s'engage à poursuivre sa formation,
- Il informe rapidement de son absence par téléphone (si maladie, fournir certificat médical),
- Il peut choisir, peut s'orienter vers des activités qu'il a appréciées mais n'oublions pas qu'il reste polyvalent,
- Il se donne les moyens de **proposer** des activités de qualité.

Lors de son face à face avec les enfants, l'animateur a 4 modes d'interventions pédagogiques possibles. Ces dernières ne sont pas dissociables, elles favorisent une qualité pédagogique et relationnelle.

### **Ces 4 modes d'intervention sont les suivantes :**

#### **Laisser faire, laisser jouer**

Les enfants sont spontanément en activité sans qu'il y ait nécessairement un adulte. Laisser faire est un mode d'intervention qui consiste à permettre aux enfants de jouer ou d'inventer une activité en totale autonomie. L'attitude de l'animateur est surtout liée à sa capacité de tolérer la spontanéité des enfants et d'éviter d'interdire de façon abusive les espaces autorisés d'activités ou de jeux.

#### **Donner à faire, donner à jouer**

Cette attitude, probablement la plus complexe, ne signifie pas que l'animateur se contente de surveiller et abandonne les enfants à leur sort. Celui-ci agit sur l'environnement et non sur le contenu de l'activité elle-même. Le rôle de l'animateur est de faciliter le déroulement de l'activité afin d'en assurer la continuité. Dans cette perspective, son intervention a pour but :

- de permettre la poursuite de l'activité en aidant à résoudre une difficulté d'ordre matérielle ou organisationnelle ;
- de garantir certaines limites en évitant des situations qui pourraient entraîner des risques physiques pour les enfants (liés à la manipulation du matériel ou à des relations entre enfants trop conflictuelles).

#### **Faire jouer, jouer avec**

L'animateur devient alors partenaire de l'enfant. Il est en quelque sorte dans une situation d'égalité avec les enfants, dans une partie de football par exemple. Cette possibilité qui crée un sentiment d'illusion permet aux enfants de se mesurer à l'adulte et de ne pas le ressentir uniquement comme un « grand », inaccessible. Dans cette situation l'animateur accepte cette position, évite d'user de sa supériorité. Il doit en quelque sorte jouer le jeu tout en restant un adulte conscient de son statut.

Dans cette perspective, l'animateur est partenaire et peut, à ce titre, intervenir dans le déroulement de l'activité. Il reste aussi garant de la continuité de l'activité. En ce sens il est toujours un adulte.

## **Faire faire, faire jouer**

Dans les Accueil de Loisirs, c'est la situation la plus courante, la plus connue, la plus valorisée. C'est ce que l'on attend de l'animateur et c'est aussi la position que les animateurs adoptent le plus facilement. Position sécurisante pour l'identité de l'animateur qui reste l'adulte leader ! Dans ce cas de figure l'animateur définit le but de l'activité ou du jeu, en fixe les règles et organise. Cette approche où l'adulte fait faire a été souvent décriée. Cependant c'est plus l'excès d'activité toute prête qui pose problème que le fait en soi ! En effet, pour l'enfant, ce mode d'intervention représente :

- une possibilité d'éprouver l'activité dans une logique adaptative soumise aux règles définies par les adultes. L'activité a une valeur intégrative, qui n'a pas pour seule fonction d'aliéner l'enfant et de restreindre sa créativité ! Car le mouvement créatif n'est pas le résultat d'une négation des valeurs et des codes sociaux, mais leur dépassement ;

- une possibilité aussi pour l'enfant de percevoir l'animateur comme un adulte capable de transmettre des savoirs et savoir-faire. Ce mode d'intervention est structurant pour l'enfant, lui permet de sentir que les adultes s'intéressent à lui.

### **III - MOYENS A NOTRE DISPOSITION**

#### **✓ Données humaines**

L'enfant :

L'accueil de loisirs peut accueillir jusqu'à 80 enfants. Ces derniers sont répartis par tranches d'âges ou par groupes de choix d'activités.

L'équipe d'animation :

- Un directeur,
- De 8 à 12 animateurs selon les vacances scolaires.

#### **✓ Données spatiales**

Structures intérieures :

- 4 salles d'activités,
- 1 coin bibliothèque,
- 1 salle de repos,
- 1 salle de restauration,
- 1 cuisine,
- 2 espaces sanitaires.

### Structures extérieures :

1 grande aire de jeux pour les 3 - 5 ans, une pour les 6 - 17 ans.

### De plus, des infrastructures sont à notre disposition dans la commune de Meilhan-sur-Garonne :

- 1 gymnase : la salle des sports,
- la bibliothèque municipale,
- 1 piscine les mois juillet et août.

#### ✓ **Données matérielles**

- ordinateurs avec Internet,
- postes radio,
- petits matériels : ballons, matériel de gymnastique et de jonglerie, freesby, plots, boules de pétanque, raquettes de tennis et de badminton...
- régie (composée de différents matériels et matériaux).

#### **Données budgétaires**

L'Accueil de Loisirs dispose, depuis 2004 d'un budget prévisionnel, dont les recettes principales sont :

- subventions de l'agglomération
- participation de la CAF,
- participation de la MSA,
- participation des familles.

### **IV - LA NOTION D'ACTIVITE**

En ALSH, l'enfant est en « vacances ». Il va provisoirement être en dehors de son contexte habituel : famille, école, ville, quartier...

Il va découvrir de nouveaux lieux, expérimenter de nouvelles relations. L'enfant va devenir autonome, se construire.

L'animateur va l'accompagner dans cette construction en créant les conditions matérielles et relationnelles favorables.

L'ALSH est avant tout sécurisant, les repères sont clairement énoncés par tous. L'enfant y expérimente de nouvelles règles dont certaines ne sont pas négociables et c'est le rôle de l'animateur que de les rappeler.

L'appropriation et le respect du lieu est un enjeu primordial pour une équipe. Pour cela, l'enfant a besoin de connaître le cadre dans lequel il évolue, d'en connaître les limites, les repères. L'ALSH est un lieu de socialisation où l'activité est un support riche qui va favoriser un lien interactif entre l'enfant et son milieu.

Certains paramètres sont indispensables pour permettre l'épanouissement de l'enfant : le jeu, la créativité, la spontanéité, la liberté, la découverte.

**L'animateur n'est pas seulement un technicien d'activité,  
il est à l'écoute des envies et besoins et aide à leur matérialisation.**

**Les activités proposées sont axées autour de 3 grands domaines :**

- culturel,
- sportif,
- manuel.

Les activités proposées à l'ALSH ne sont pas détaillées. Elles le seront dans les projets d'animateurs.

Dans tous les cas, le rythme de vie de l'enfant sera privilégié en particulier chez les 3-5 ans (sieste, activités calmes).

N.B. : les enfants de plus de 5 ans pourraient faire la sieste s'ils le demandent.

## **Journée type Accueil de Loisirs des Lapinoux**

<b>07h30-09h20</b>	<b>Accueil, contact avec les familles. C'est un moment très important pour le fonctionnement de la structure. L'animateur chargé de l'accueil des parents et de l'enfant transmet et note toute information importante.</b>
<b>8h15-9h20</b>	<b>Ramassage bus (l'animateur désigné est chargé d'aider les plus petits à monter dans le bus, assure le bon déroulement du ramassage prend note de toute information importante)</b>
<b>09h20-09h30</b>	<b>Accueil dans les groupes. Prise de contact avec les enfants, vérification de l'effectif et transmission au directeur (trice), présentation de la journée.</b>
<b>09h45 -12h</b>	<b>Activités. Les groupes s'organisent.</b>
<b>12h00-13h</b>	<b>Repas</b>

**Moment essentiel pour les échanges, l'acquisition de l'autonomie et la vie collective (respect, hygiène, calme...). Les déplacements seront limités.  
Chacun participe au nettoyage.**

- 13h00** **Sieste pour une partie des piloux.**  
**13h00** **Temps calme pour les piloux.**  
**Activité calme pour les plus grands (lecture, jeux de société...)**
- 14h00** **Accueil dans les groupes.**  
**Prise de contact avec les enfants, vérifications de l'effectif et transmission au directeur (trice), présentation de la journée.**
- 14h15- 16h00** **Activités. Les groupes s'organisent.**
- 16h00-16h30** **Goûter.**  
**Moment essentiel pour les échanges, l'acquisition de l'autonomie et la vie en collectivité (respect, hygiène, calme...). Chacun participe au nettoyage.**
- 17h15-18h30** **Ramassage bus : il est important de respecter les horaires.**
- 16h30- 18h45** **Jeux libres pour les enfants mais pas pour les animateurs qui sont en proposition d'activités.**  
**Départ échelonné des animateurs (communication importante)**

## **V - EVALUATION**

Les enfants seront sollicités de manière formelle ou informelle pour une évaluation des actions conduites.

Les animateurs feront aussi l'objet d'évaluations individuelles ou collectives sur l'ensemble de leurs prestations. Une attention particulière sera portée à l'auto - évaluation.

Un soir par semaine en période de vacances, l'équipe d'animation se réunira pour faire le bilan des animations mises en place.

Lors de ces réunions, une attention particulière sera portée à l'avis des enfants et des parents.